



onsieur

vous scaurez d'ailleurs assez de nos Nouvelles,
 sans qu'il soit de besoin que ie vous en appren-
 ne. Mon apprehension est que le mal qui est
 d'icia passé si auant, ne s'estende bien tost sur
 nostre ordre. Ce qui me faict resouldre a
 changer de demeure, sy on ordonne du Chan-
 gement de l'Eglise, comme on à d'icia faict de
 l'Etat. Et m'induit, Monsieur, de m'adres-
 ser a vous, pour vous supplier tres humblement
 de me donner des temoignages de vostre an-
 tienne affection, si les occasions s'en peuuent red-
 contrer en vos Quartiers. Dieu ma faict la
 grace de pouuoir prescher avec mesme facilité
 en la langue Angloise, qu'en la François. Et
 ainsy, ie pourrois seruir es Eglises de l'une, ou
 de l'autre Langue, s'il y auoit place vacante
 en celle de la Haye. Ou qu'on my voulust ad-
 mettre comme Extraordinaire. Car ie prefererois

Hug. 37.

la demeure dudit Lieu a, toute autre de vos
Prouinces, Pour iouir de l'honneur de vostre
douce Consideration. Et confier avec vous
de nos Estudes. Je scay, Monsieur, qu'il est
vostre Credit d'uers son Altess, vostre Prince,
Et M^{rs} Messieurs les Estats Generaux des
Prouinces vnies. Obligez moy, & vous supplie
de l'employer vers eux, pour me procurer un
Employ. Et vous ferez paroistre par la, que
vostre Affection d'uers moy sera telle que i' en
la suis tousiours promis. Je m'adresse a
vous seul, desirant vous auoir toute l'obligation
de la faueur que i' requiers de vous. Mon-
sieur L' Ambassadeur Joachims, de qui i' ay
l'honneur d'estre bien cogneu, & aime, m'a fait
l'honneur de tesmoigner a M^{rs} L' Ambassadeur
son Colligue, comme depuis ma demeure par
deca, i' ay tousiours esté desirieux de rendre
du seruaice a vostre Estat. Et estaincores

qui M^r L' Ambassadeur d'Assens est peu favor;
sy Dieu luy eust prolongé la vie. jusqu'à ce
jour. Ce qui ie vous ramétois, Monsieur, afin
que s'il n'y avoit point de place vacquante,
vous aiez agreable de solliciter pour moy,
un Entretien, & Subsistance Extraordinaire,
soit de la part de Messieurs les Estats, ou de son A. v. Prins.
Je suis toujours en possession du beau, & bon
Benefice, qui le Roy Charly m'avoit faict
la grace, & faveur de m. donner. Mais, estat
resolu de n'acquiescer a aucune ordonnance
qui ie jugeray injuste, ie prévois bien que
dans peu de temps ie seray contraint de le
quitter. Car ie ne suis point tailié a la
Mode de ce Temps. Et on m'accuse de ja
de sentir le Fagot. Au rest, Monsieur, ie
vous diray que j'ay eu l'honneur de voir
une fois Monsieur vostre Fils, & de l'entre-
tenir bien au long. Je loue Dieu qu'il aye ad-
iouste ceste benediction a tant d'autres qu'il vous

A Monsieur

Monsieur Constantin
Huygens, Chancelier,
Conseiller, & Premier
Secrétaire de son Al-
tesse. Monsieur le
Prince d'Orange.

A la Haye



Hug. 37.